

■ **A.P.E.V. Association professionnelle des entreprises vaudoises de vidange**, à Grandson, CH-550-0170961-1 (FOSC du 30.09.2005, p. 18). Siège transféré à Blonay, route de Châtel-St-Denis 46 A, c/o Ducret Jacques. Statuts modifiés le 13 décembre 2007. Ducret Jacques, qui n'est plus vice-président et secrétaire, est nommé président et continue à signer collectivement à deux, désormais sans restriction. Le caissier Künzli Ulrich est nommé secrétaire et continue à signer collectivement à deux, toutefois pas avec Marti Béat. L'association est également engagée par la signature collective à deux, toutefois pas avec Künzli Ulrich, de Marti Beat, de Kallnach, à Morat, membre du comité et vice-président.

Registre journalier no 15732 du 11.12.2008
(04790260 / CH-550.0.170.961-1)